

PV de la Réunion ANPDF du secteur 1

Date : Samedi 29 novembre 2025 & Lieu : Pléneuf Val André (22)

Présents :

Bertrand VOISIN, Maxime LE BIHAN, Jean Jacques GAZEAU, Philippe LE YONDRE, Marc ROUTIER, Stephane HAMON, Jean Claude LEROY, Lionel DAGORGNE, André TOULEMONT, Pascal PERRET.

Absents excusés :

Frederic DAVY, Sébastien CORNEC, Philippe LESAGE.

Approbation Procès-Verbal de la réunion de Baud (56) du 26 avril 2025.

A ce jour, dans le secteur 1, au niveau des Présidents de District, il reste potentiellement deux adhésions :

Jean Claude LEROY que nous accueillons comme nouveau Président du District de Seine-Maritime. Ce dernier informe de sa future adhésion.

Sébastien GOURDEL du District de l'Orne qui renouvelle son souhait, pour cette saison, de ne pas adhérer à l'association.

1/ Retour sur le Congrès National 2025 organisé en septembre à Mandelieu-la-Napoule où la formule des ateliers du samedi matin a été appréciée et est à poursuivre.

2/ Retour sur la réunion du Bureau du Collège des Présidents de District & ANPDF (Relation)

- Cette réunion commune a été organisée sans ordre du jour préalablement défini.
- Le Bureau du Collège des Présidents de District est l'organe statutaire et reconnu.
- Le rôle de l'ANPDF est d'être force de propositions. L'association doit transmettre au Bureau du Collège pour analyse des sujets évoqués. Le rôle de chacun doit être défini. Besoin de travailler main dans la main entre les 2 équipes que sont l'ANPDF et le Collège des Présidents de District (pas de concurrence).
- Équipe composée de nouveaux au Collège. Besoin de prendre un temps pour se caler et s'organiser.
- Le collège a établi et a transmis, aux présidents de Districts, la feuille de route. Chacun doit donner son avis sur les priorités.

Attention à la multiplication des groupes de travail car certains sujets sont étudiés par différents groupes.

- Souhait de l'ANPDF de travailler en collaboration, avec harmonisation avec des réunions communes 2/3 fois par saison.
- Ne pas oublier l'essentiel, c'est à dire le Football et non les intérêts personnels
- Les réunions de secteur ANPDF remonte ses travaux et ses propositions au Bureau National, qui transmet au Collège qui lui-même transfère au BELFA

Un travail commun avec le Collège des Présidents de Ligue est également possible et évoqué.

3/ Concernant la piste pour favoriser la création de postes « Agent de Développement » dans les territoires :

La fiche de poste est évoquée (gestion des services civiques ? PEF ? ...) pour un plan d'accompagnement des clubs sur la formation, l'emploi et les demandes de subventions

- Quid de la création de poste ou héritage d'un poste déjà existant
- La projection envisagée est de positionner des réunions de préparation en février / mars 2026 pour une mise en place éventuelle en juillet 2026
- Adaptation, selon les territoires, du profil du poste. Chaque territoire devra définir ses objectifs

4/ Point sur les Conseillers Techniques

- Faire un suivi sur la qualité et la quantité de travail des CTD DAP
- Répartition du temps de travail à superviser entre les activités District et Ligue

5/ Point sur les CTA "Conseillers Territoriaux en Arbitrage" où les premiers retours sont positifs

- Baisse des clubs en infraction sur les obligations de l'arbitrage
- Augmentation du nombre d'arbitres
- Augmentation des jeunes arbitres
 - Désignation des jeunes arbitres pendant 6 mois dans leurs clubs respectifs lorsqu'ils débutent officiellement (situation dans le District de l'Ille-et-Vilaine)
 - Désignation des jeunes arbitres en tant qu'assistant en compétition seniors
- Arbitre de club, ces bénévoles passent la FIA (Formation Initiale en Arbitrage) mais sont désignés dans leurs clubs en D3 sur la saison entière.
- Groupe de travail sur le statut de l'arbitrage (nombre de matchs à couvrir et non le nombre d'arbitres)
- Revoir quelque peu le niveau de la FIA
- Formation continue de nos arbitres, une valeur ajoutée pour demain
- Formation des accompagnateurs et des observateurs (demande que l'accompagnement compte au statut)
- Les nouvelles préconisations de l'arbitrage
 - L'utilisation de la pause d'apaisement si la situation est jugée houleuse par l'arbitre officielle
 - Exclusion temporaire (carton blanc)
 - Carton blanc du banc et exclusion temporaire du Capitaine
 - Appliquer ou non dans les différentes ligues

6/ Sujet sur la gestion des arbitres

Question sur la Désignation Automatique ou Manuelle dans les départements :

29 – 50 – 76 : manuelle

22 – 56 – 14 - 53 : manuelle avec un souhait d'automatisation

35 : automatique par le service administratif (logiciel fédéral)

27 – 85 : automatique (logiciel fédéral)

Question sur l'indemnisation des arbitres soit par le District, soit par les clubs

29 - 56 - 76 : les clubs

22 – 35 – 50 – 27 - 53 – 85 : le District

14 : le District caisse de péréquation D1, 2 3 Jeunes U18 Et U15 et par le District pour toutes autres manifestations

Modalités des indemnités / remboursements de frais

- 22 - 29 – 35 - 56 : tarif uniformisé ligue Forfait match + kilomètres
- 50 : Forfait pas de kilomètres
- 53 - 85 : Forfait + Kilomètres. Ligue
- 14 – 27 - 76 : Forfait + kilomètres

7/ Point sur des questions de sécurité

Comment prévenir les risques dans le cadre des manifestations sportives organisées par les Districts ?

- Voir la présentation du cabinet ELLIPSE AVOCATS
- Résumé : le District doit être en mesure de justifier avoir tout mis en œuvre pour éviter l'accident.
 - Faire le point sur les différentes obligations (demande un document récapitulatif)
 - Sécurité, Secours, Sacem,
 - Philippe LE YONDRE nous envoie, pour exemple, son cahier des charges de ses différentes finales

8/ Possibilité de revoir les règlements généraux jeunes (club qui pille un club voisin)

- Limitation des Mutations chez les jeunes
- Mettre le cachet "mutation" sur toutes les licences dès le plus jeune âge ?
- Un vœu devrait être envoyé à la FFF par la Ligue de Bretagne pour l'AG du mois de juin 2026
- Voir Article 99.3, Article 160 et 117
- Le Football Educatif doit être de la compétence des Districts ou des Ligues ?

9/ Points divers :

- Jean Claude LEROY demande si des compétitions régionales U12 existent ailleurs qu'en Normandie.
- Marc ROUTIER souhaiterait une étude mesurant les flux Financiers entre les Districts et les Ligues selon les territoires, c'est à dire connaître la ventilation et la répartition de l'argent des licences par exemple.
- Maxime LE BIHAN évoque le sujet du baby-Foot et de l'accueil officiellement des U5.

Pour conclure, une intervention d'Annabelle PENIGUEL de la Société FRANCE BARNUMS pour rappeler les offres obtenues grâce au partenariat avec l'ANPDF (Offre réservée aux Districts = 20% de remise / Offre Club = 10%).

La prochaine réunion du secteur 1 aura lieu, les 27 et 28 mars 2026, dans le District de la Manche (50).